

#### N° 106- DECEMBRE 2021



#### **MOT DU MAIRE**

Suite aux élections municipales d'octobre, l'équipe est maintenant au complet.

J'ai le plaisir de porter la responsabilité de Maire au bénéfice de tous les Chantemerlois-es, accompagné par 3 Adjointes et un Conseil Municipal motivé à la bonne marche de ce mandat qui me tient à cœur.

Je remercie particulièrement Fabienne et Anne-Marie qui apportent au quotidien leur expérience dans la gestion des dossiers en cours, et nos salarié-es qui doivent s'adapter aux changements d'Elu-es.

Il nous reste quatre ans et demi de mandat pour consolider et faire vivre ce qui a déjà été réalisé par nos prédécesseurs mais aussi choisir et réaliser des projets qui amélioreront, feront progresser l'objectif que nous avons tous : vivre dans un village agréable, socialement solidaire, dynamique et respectueux de l'environnement.

Depuis près de deux ans nos conditions de vie sont fortement impactées par la Covid 19 et cette fin d'année 2021 ne nous laisse pas espérer un retour rapide à la normale. Malgré cela nous ferons le maximum pour mettre en œuvre des actions qui nous permettrons d'avancer vers un horizon plus lumineux.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour souhaiter à chacune et à chacun de vous de belles fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous en 2022 pour essayer de construire une très bonne année.

Je terminerais par cette citation de Georges Bernanos : « On ne subit pas l'avenir, on le construit», comptez sur nous pour y contribuer de toutes nos énergies.

Jean-Luc BODIN, Maire.

#### **SOMMAIRE**

Infos Conseil Municipal	P 02	La voix des Associations	P 09
Infos Mairie	P 05	Libres propos	P 12
Info Diverses	Po8		



### EN DIRECT DE LA MAIRIE





## Compte rendu C.M. 29 septembre 2021

Absents excusés : V. ESPASA A.GREYFIE DE BELLECOMBE,

Procuration: V. ESPASA donne procuration à

L. REIXACH

Secrétaire de séance : L. REIXACH

#### Présentation en non-valeur – Budget Eau et Assainissement

Une délibération doit être prise pour passer des factures d'eau impayées de 2014 et 2020, dont les relances et démarches sont restées infructueuses. Etat en non-valeur : 68.03 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces non-valeurs et autorise le Maire par intérim à signer l'Etat, co-signé par Mme FAURE, responsable du Centre des Finances Publiques de St Paul 3 Chtx.

# Compte rendu C.M. 24 octobre 2021



#### Election du Maire

AM CHANCEL introduit l'élection du Maire. JL BODIN présente sa candidature.

Vote à bulletin secret :

Pour: 6 voix, Abstention: 3 voix, Blanc: 2 voix

M. le Maire, Jean-Luc Bodin, remercie les élus pour leur vote.

#### Election des Adjoints

Vote à main levée : le nombre de trois est voté à l'unanimité.

#### **Election** 1<sup>er</sup> Adjoint(e):

M. le Maire propose F. CARMON. G. NARDINI propose sa candidature.

F. CARMON: 6 voix G.NARDINI: 5 voix

F. CARMON est élue 1 ère Adjointe.

#### Election 2<sup>ème</sup> Adjoint(e):

M. le Maire propose AM CHANCEL. G. NARDINI propose sa candidature.

AM CHANCEL : 6 voix G. NARDINI : 5 voix

AM CHANCEL est élue 2ème Adjointe.

#### Election 3<sup>ème</sup> Adjoint(e):

M. le Maire propose JF JOLY. G. NARDINI propose sa candidature. En accord avec JF JOLY, le Maire retire la candidature.

**G. NARDINI**: 10 voix + 1 vote blanc, est élue 3 ème Adjointe.

M. Le Maire remercie les élus et rappelle sa motivation pour l'ouverture et le travail futur dans un climat serein.

#### Indemnité de fonction du Maire et des adjoints

M. Le Maire, conformément à l'engagement pris dans le programme électoral, réitère sa volonté de suspendre les indemnités jusqu'à rétablissement d'un équilibre du budget de fonctionnement et de voter un taux à 0 %.

Le Conseil Municipal, accepte et décide de voter un taux à 0% pour Le Maire et les trois Adjoints.

### Vote à l'unanimité pour l'autorisation permanente de poursuites

La comptable public de la Commune, exécute tous les actes de poursuites nécessaires envers les redevables défaillants.

- Mise en demeure 15€
- Phase Comminatoire 15€
- Saisie attribution seuil 30€
- Opposition à tiers détenteur Employeur seuil 30€
- Opposition à tiers détenteur Caf seuil 30€
- Opposition à tiers détenteur bancaire 130€
- Saisie vente du mobilier seuil 500 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne autorisation permanente et générale de poursuites à la comptable public.



### EN DIRECT DE LA MAIRIE



### Compte rendu C.M. **02 novembre 2021**

Présents : La majorité des membres en exercice secrétaire de séance: V. ORTIZ

#### Attributions déléguées au Maire par le C.M.

Les différentes attributions sont présentées au Conseil Municipal qui, après en avoir délibéré, donne délégations pour la durée de son mandat, des

attributions ci-dessous:

Passation et règlement de marchés de gré à gré lorsque les crédits sont prévus au budget maximum à 5000 € HT.

Délivrance et reprise des concessions dans le Cimetière.

Acceptation dons et legs non grevés de conditions, ni de charges.

Passation de contrats d'assurance et également depuis la Loi du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit (article 13) et acceptation des indemnités de sinistre afférentes à ces contrats.

Aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 €.

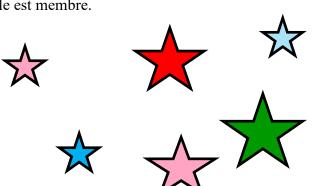
Fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des hommes de loi et experts dans la limite de 4600 €.

Fixation des reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.

Règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 4600 €.

Réalisation de lignes de trésorerie sur la base d'un montant de 4600 € maximum.

Autorisation au nom de la commune du renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.



Désignation des délégués représentants la Commune

**SDED** Service public Des Energie dans la

AM CHANCEL Titulaire JP. PERROT Suppléant

**CLIGEET** Commission Locale d'Information des Grands Equipements Energétiques du Tricastin:

AM. CHANCEL Titulaire F. CARMON Suppléante

SIFA Syndicat Intercommunal de fourrière Animalière :

F. CARMON

#### SYNDICAT DE LA BERRE

A. GREYFIE DE BELLECOMBE Titulaire JF JOLY Suppléant

**CCEPPG** Communauté de Communes Enclave des Papes, Pays de Grignan:

JL. BODIN Titulaire F. CARMON Suppléante



#### Par Commissions CCEPPG:

Développement durable :

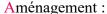
F. CARMON Titulaire

G. NARDINI Suppléante

Mutualisation et finances :

JL. BODIN Titulaire

L. REIXACH Suppléante



AM. CHANCEL Titulaire G. NARDINI Suppléante

Tourisme:

F. CARMON Titulaire

G. NARDINI Suppléante

Développement économique :

JL. BODIN Titulaire

F. ARTAUD Suppléant

Affaires scolaires et jeunesse : AM. CHANCEL

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées:

F. CARMON Titulaire

L. REIXACH Suppléante





### EN DIRECT DE LA MAIRIE



## Compte rendu C.M. 07 décembre 2021

Absents excusés: V. ESPASA donne procuration à L. REIXACH

V. ORTIZ donne procuration à AM CHANCEL

Secrétaire de séance:

A. GREYFIE DE BELLECOMBE

### Classement de nouvelles voiries dans le domaine public communal

Depuis 2016 la société SDH a cédé gratuitement à la commune des parcelles constituant de la voirie au lieu-dit « Hameau de l'Espérouze ».

Le mode de calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement s'appuyant en particulier sur le critère concernant la longueur de la voirie Communale, il est donc nécessaire d'actualiser le tableau d'inventaire des voiries et d'approuver le ml de voirie communale mis à jour pour 445 ml de voirie en plus, soit :

#### 9373 ml + 445 ml = 9818 ml

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve le mètre linéaire de voirie communale à 9818 ml et autorise le Maire à déclarer ce nouveau linéaire auprès des services de la Préfecture pour le calcul de la DGF 2023.

#### Admission en non-valeur – créances éteintes Exercice 2021 budget commune

Suite au jugement de clôture pour insuffisance d'actif prononcé par le Tribunal de Commerce de Romans sur Isère en date du 04/10/2021 concernant la société BRUMAYI « La Source », M. le Maire propose l'admission en non-valeur de cette créance éteinte sur le budget principal, pour la somme de 4311.82 € liée aux loyers et aux factures d'eau et d'assainissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte d'admettre en non-valeur cette créance éteinte.







### Participation au frais de fonctionnement de l'école de VALROUSSE 2021/2022

La directrice de l'école de Roussas lors du conseil municipal du 3/11/2020 avait souligné que le coût par enfant revenait à 2183 € et ainsi demandé à la Mairie de s'aligner à hauteur de 1600 €.

Il a été convenu de participer à hauteur de 1000 € par enfants.

15 enfants de Chantemerle sont scolarisés, le montant de la participation pour 2021/2022 s'élève donc à 15000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la participation pour 15000 €.

### CDG 26 : Convention unique en santé et sécurité au travail

L'autorité territoriale doit veiller à l'état de santé des agents territoriaux.

Chaque collectivité doit disposer d'un service de médecine préventive, ce service peut être établi auprès d'un service créé par le Centre Départemental de Gestion de la Drôme (26).

Le conseil Municipal est informé que le CDG26 a mis en place une convention unique concernant les missions suivantes :

-médecine du travail : visite médicale périodique... -inspection en santé et sécurité au travail et risques psychosociaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **décide** d'adhérer à la convention unique à compter du 1er janvier 2022.

## PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX 2022

04 JANVIER 01 FEVRIER 01 MARS





#### **INFORMATIONS** Mairie

#### HORAIRES MAIRIE

Ouverture Mairie lundi au vendredi de 08h00 à 12h00.

Tel: 04.75.98.50.49

Mail: chantemerle.grignan@orange.fr

Facebook: Chantemerle chantemerlelesgrignan

Site internet :

www.mairiechantemerlelesgrignan.fr

Valérie, Jérôme et Cécile vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année!

#### **ETAT CIVIL**

Décès: 11 Septembre 2021,

Bernadette CHARPENTIER née MANSUY.

La Municipalité présente ses condoléances à son époux Claude, à ses enfants et petits-enfants.

#### **ANALYSE EAU POTABLE**

Dernière analyse 08 novembre, elle est consultable en Mairie ou sur le site internet de l'A.R.S.

Les résultats sont conformes aux normes en vigueur.

#### **RESEAU LIGNES ORANGE**

Ce 23 novembre, la Municipalité en partenariat avec ORANGE a fait un état des lieux des lignes téléphoniques sur la Commune.

Orange nous a assuré qu'ils feraient des travaux sur le réseau avant la fin de l'année.

Croisons les doigts!

#### **RENTREE SCOLAIRE**

Pour une meilleur prévision de la rentrée scolaire 2022/2023, merci d'indiquer au secrétariat de Mairie les enfants nés à partir de 2019 et susceptibles de faire leur rentrée scolaire en septembre 2022.

#### **CHANGEMENT TRESORERIE**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022 sera créé le Service de Gestion Comptable (SGC) à Pierrelatte qui regroupera les trésoreries de St Paul 3 Chtx, Pierrelatte et Montélimar.

Le transfert de la gestion de notre collectivité géré par la Trésorerie de Saint Paul Trois Chtx vers le SGC prend également effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### **VOTRE BULLETIN**

Depuis plus de 25 ans maintenant, quatre fois dans l'année, chaque habitant reçoit dans sa boite aux lettres le Bulletin Municipal.

**Conseil Municipal**: Vous donne les comptes rendus des Conseils Municipaux.

**Infos Mairie**: Vous y trouvez des articles sur la règlementation, l'information municipale, l'état civil, les manifestations organisées par la Mairie.

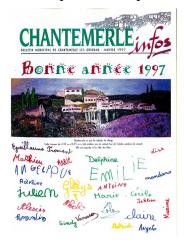
**Info diverses**: Concerne les infos de la CCEPPG, de l'Etat et des diverses structures publiques.

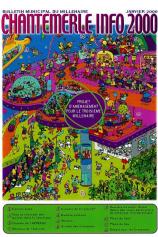
Voix des Assoc : Donne la parole aux Associations de Chantemerle lès Grignan.

**Libre propos** : Donne la parole à tous ceux qui le souhaitent.

La Municipalité fait la rédaction, la mise en page, l'impression et la distribution du bulletin. Il est peut-être temps d'y apporter quelques modifications et pour cela, votre avis nous intéresse.

Envoyez-nous vos remarques au secrétariat de Mairie par mail ou par courrier.









#### **INFORMATIONS** Mairie

#### URBANISME Dématérialisation

Afin de faciliter vos démarches, un guichet numérique des autorisations d'urbanisme va être mis en place.

Ainsi, la commune s'engage dans la Saisine par Voie Electronique (SVE).

Un service en ligne gratuit, permettant de déposer vos demandes d'urbanisme et de suivre leur instruction, uniquement via le site:

https://sve-cceppg.sirap.fr

Seules les demandes déposées sur ce site seront recevables en format dématérialisé.

Le dépôt classique en papier des autorisations d'urbanisme en mairie sera, bien sûr, toujours possible. Il restera obligatoire pour les ERP.

Le secrétariat de mairie est à votre disposition pour toute précision sur cette modernisation!

#### **BOITE A LIVRE**

Lire est toujours un moment agréable, sur place, à la maison, près de la Fontaine, peu importe l'endroit.

Depuis 3 ans, vous trouvez la « boite à livre » sous l'abri bus place Bernard Barbier, Vous pouvez emportez des livres ou en déposer en veillant à la qualité des ouvrages que vous donnez.

#### **JOURNEE CITOYENNE**

Pour la deuxième fois, la Municipalité a organisé la « journée Citoyenne » au cimetière.

Nombreux ont répondu à l'appel, munis de leurs outils, ils ont désherbé les allées et débroussaillé les abords du cimetière.

Merci aux jeunes et moins jeunes qui se sont mobilisés!

#### **REPAS DES AINES**

La Prudence était le meilleur choix en vue de la situation sanitaire, c'est pourquoi, le repas des Ainés a été reporté aux beaux jours pour ainsi profiter de ce moment de partage.





#### **CEREMONIE 11 NOVEMBRE**

Après le dépôt de gerbe au monument aux Morts, M. Le Maire et la 1<sup>ère</sup> Adjointe ont lu le discours de la Ministre des Armées, fait l'appel aux Morts pour la France, puis l'assemblée a respecté une minute de silence.

A l'issue de la cérémonie, la population a été invitée a rendre hommage à Monsieur Jean-Jacques NAKONECZNA qui a reçu de Monsieur le Maire, la médaille et le diplôme d'honneur du porte Drapeau. Sa carrière fût énoncée devant sa famille et ses petits-enfants afin de rappeler l'importance de ceux qui se sont engagés pour la Liberté.







#### **INFORMATIONS** Mairie

#### **BANQUE** ALIMENTAIRE

Dimanche 21 novembre 2021 a eu lieu la traditionnelle collecte pour la banque alimentaire.

Une vingtaine de personnes sont venues déposer denrées non périssables et produits d'hygiène : 2 tables pleines!

Le lundi matin tous ces dons ont été livrés par mes soins à l'épicerie sociale de Valréas où déjà les bénéficiaires attendaient la distribution.

Merci pour votre générosité!

Claire Briand-Cloarec



#### MARCHE DE LA ST NICOLAS

La Municipalité et les Associations ont préféré ne pas organiser le marché de la St Nicolas cette année au vue de la situation sanitaire.

Pour 2022, vous pouvez déjà vous adresser au secrétariat si vous désirez y participer.

#### **CEREMONIE DES VOEUX**

Rendez-vous samedi 08 janvier 2022 à la salle des fêtes à 18h00 pour les vœux du Maire, de son Conseil Municipal et des Présidents et Présidentes d'Associations.

Un moment pour faire le point sur l'année écoulée et parler ensemble des projets à venir, en espérant que la situation sanitaire nous permette cette rencontre.





#### **RUBAN BLANC**

Vous étiez une trentaine de personnes à répondre présent à l'appel lancé par la Municipalité pour une marche solidaire contre les violences faites aux Femmes pour la quatrième année.

Merci pour votre engagement.

#### Pour signaler des violences :

La ligne nationale **3919** (appel gratuit) ou le 166 006 est ouverte 24/24

Le site **arrêtonslesviolences.gouv.fr** est ouvert 24/24

Envoyer un SMS au 114

Le signaler en pharmacie

Pour les **enfants victimes de maltraitance** il faut appeler le **119** 

L'application App-Elles® vous permet d'alerter et de contacter rapidement vos proches, les services d'urgence, les associations et toutes autres ressources d'aide disponibles dans votre région. https://www.app-elles.fr

Pour inciter les hommes violents à 'appeler avant de frapper', la FNACAV (fédération nationale d'accompagnement des auteurs de violences) a lancé une ligne d'écoute ;

**08 01 90 19 11**, tous les jours de 9 h à 19 h.





#### **INFORMATIONS** Diverses

#### **NATURA 2000**

Natura 2000 est un réseau de sites naturels européens qui vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats considérés d'intérêt communautaire, c'est-à-dire menacés ou remarquables.

L'objectif de sa démarche est double :

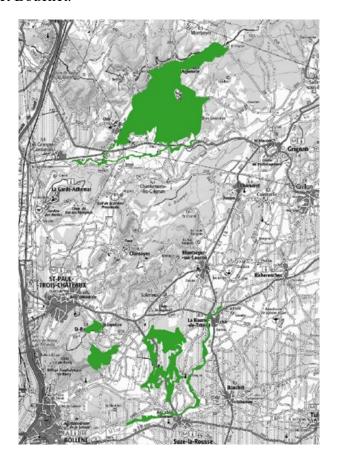
Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.

Maintien des activités humaines en fonction des exigences économiques, sociales et culturelles.

Le périmètre du site Natura 2000 « Sables du Tricastin » a récemment évolué afin de prendre en compte les évolutions locales de l'urbanisme et d'englober des enjeux environnementaux forts. Il concerne maintenant 8 communes et s'étend sur une superficie de 1 964 ha, divisé en deux secteurs :

Au nord une zone de transition entre les coteaux du Tricastin et la plaine alluviale de la Berre avec les communes de Réauville, Valaurie, Roussas et Chantemerle-lès-Grignan.

Au sud une zone vallonnée entre les plaines alluviales du Lez et du Lauzon sur les communes de Saint-Restitut, Suze-la-Rousse, La Baume-de-Transit et Bouchet.



#### **CEDER**

Opérateur du Service Public de la rénovation énergétique en Drôme et Vaucluse

Le CEDER, Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables, reconnu pour prodiguer des conseils gratuits et objectifs auprès des particuliers (énergie, habitat, consommation...).

Des techniciens vous accompagneront de la réflexion à la réalisation de votre projet.

Permanences:

Grignan : 2<sup>ème</sup> lundi du mois l'après-midi Valréas : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois l'après-midi.

Lieux et horaires des permanences sur le site : www.ceder-provence.org

#### **OPERATION BOX D3E**

Le Syndicat des Portes de Provence (SYPP), compétent en matière de traitement des déchets ménagers et assimilés, en partenariat avec la CCEPPG ont fourni des box en cartons dédiées à la récupération des petits appareils électroménagers et téléphones portables usagés mises à votre disposition au secrétariat de Mairie.

**Electribox**: Vous pouvez y déposer les petits appareils électriques et électroniques qui se branchent, rechargeables ou non, ou encore à piles: fer à repasser, sèche-cheveux, webcam, clé USB, grille-pain; rasoir électrique, perceuse, vidéoprojecteur, souris d'ordinateur...

**GSM Box**: est un dispositif spécifique à la téléphonie mobile. Attention toutefois à n'y déposer que les téléphones en état de marche.





Les Présidents et Présidentes d'association avec la Municipalité se sont réunis en Mairie pour organiser le calendrier des manifestations prévues en 2022.

Ce calendrier est prévisionnel, les manifestations seront annoncées sur le site internet ainsi que sur notre profil facebook.

Nous vous rappelons que 3 points d'affichage sont prévus à cet effet, l'abri bus place Bernard BARBIER, le panneau à la « Source » ainsi que celui au point d'apport volontaire rte de Clansayes.

#### CHANTEMERLE EN FETE

#### **Fête Saint Maurice:**

C'est une habitude la pluie pour la Saint Maurice, mais comme rien ne nous arrête! Samedi après-midi, les enfants ont profité du **Clown Carotte** pour s'amuser avec ses bulles de savon géantes, même les « grands enfants » ont appréciés!

L'Association CHANSOJEUX a régalé nos papilles avec leurs délicieuses crêpes pour le gouter ! Le soir ouverture avec le groupe STELL-DREAM et premières gouttes de pluie, mais le son des Caraïbes a ensoleillés nos oreilles !

Le repas a été concocté par La Source, un chili dégusté par les courageux qui n'ont pas eu peur de la pluie! En fin de soirée, le Groupe Les bretons de l'Est nous ont tenu, par leur folie, sur la piste jusqu'au bout

de la nuit!!













#### Assemblée Général:

Vous étiez une petite dizaine présent à l'assemblée Général. Pourtant cette année nous avions mis le paquet, allumé les fourneaux pour les moules et les frites Belges, mis les nappes sur la table, les petits plats dans les grands!

Une année écoulée qui malgré la situation sanitaire s'est bien déroulée! Une situation financière stable.

Après un appel aux bénévoles par le Président, le bureau ne change pas:

Vincent CARMON: Président Pascal REMY Vice-Président Cécile GARIN: secrétaire

Fabienne CARMON Vice-secrétaire Jérôme CLEVENOT : Trésorier

Et nos trois nouveaux bénévoles : Mylène POCHAT,

Marine FIORENTINO et Nicolas MILESI, merci de votre

implication!



Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes, prenez soin de vous et des vôtres!

#### LA BOULE CHANTEMERLOISE

L'Assemblée Générale de La Boule Chantemerloise s'est tenue le vendredi 23 octobre sous une ambiance très conviviale.

Près de 50 personnes se sont régalées avec la fideuà que nous a concocté Edith du Mas de Fanny.

Le poste de secrétaire étant vacant un nouveau bureau a été composé :

Président : Julien ORTIZ

Vice-Président : Jean-Pierre RIBOT

Trésorier : Thierry LEGER

Trésorier adjoint : Jacques ORTIZ Secrétaire : Alain HUGUES

Secrétaire adjointe : Violène ORTIZ

Le prix des cartes d'adhérents reste inchangé. Il est de 10€ pour une personne seule et de 15€ pour la famille. Suite à la pandémie, il a été décidé que les sociétaires à jour de leur cotisation pour la saison 2019-2020, leur carte sera offerte cette année.

Le dimanche 21 novembre a eu lieu le premier concours sociétaire de belote comptant pour le challenge 2021-2022. Ce sont 16 joueurs qui se sont affrontés au Mas de Fanny après un excellent couscous royal fait par Franck.

C'est Richard FICTY qui s'est imposé devant Raphaëlle BARBIER et Hubert NADAL.

Le prochain concours de belote sociétaire se tiendra au Mas de Fanny le dimanche 19 décembre à 15h. Un repas est organisé à 12h pour l'occasion par le Mas de Fanny. Nous aurons comme plat chaud une daube de sanglier avec ses tagliatelles. La réservation est obligatoire auprès du Mas de Fanny au plus tard le mardi 15. Attention, le Mas étant soumis au Passe Sanitaire, il sera exigé. Pour l'occasion, les cartes sociétaires seront à la vente.

#### A partir de mai ce sera le retour de la pétanque.

Julien ORTIZ.

#### L' AMICALE

Nous avons fait un très beau voyage avec l'Amicale du 17 novembre au 20 novembre 2021 en catalogne Espagnole à Tossa del Mar. Pour cette « fiesta espagnole » nos promeneurs ont pu visiter le pont roman de Besalu, le village médiéval de Peratallada et le jardin botanique de Blanès. Le temps était superbe et tout le monde a été enchanté, autant par le temps que par l'ambiance!

#### Son nouveau bureau:

Présidente : BRIAND CLOAREC Claire Vice-présidente : MARLENC Nadine

Trésorier: WISSLER Marc

Trésorier adjoint : ARTAUD Valentin

Secrétaire : APPAY Catherine

Secrétaire adjointe : MOULIN Joëlle

L'Amicale est heureuse de vous proposer de belles activités pour 2022! Un calendrier bien fourni! Malheureusement le loto, initialement planifié le 12 décembre 2021, est reporté pour raisons sanitaires. Nous sommes heureux d'avoir pu remettre une dynamique par le voyage en Espagne qui s'est très bien déroulé.

Toute l'équipe espère vous divertir par des activités diverses et renouvelées !

Bonne fêtes à tous! Claire Briand Cloarec

#### **CHANSOJEUX**

#### **Ateliers biscuits et lutins :**

Fin novembre, avec une dizaine d'enfants et 3 mamans, nous avons confectionné des biscuits de Noël pour les offrir aux ainés. Il y avait de très bonnes odeurs d'avant Noël dans le caveau de Frédéric Leyris! Un autre atelier a eu lieu pour peindre des "Lutins père Noël" sur des planchettes. Vous pourrez bientôt les admirer dans notre village.





#### **Accrobranches:**

C'était le bonheur de vous entendre rire dans les arbres de l'Accrobranche! Vous êtes des enfants formidables!! Avec Blaise nous vous remercions pour la joie que vous nous avez apportée.

#### Visite de la Miellerie à Roussas :

Un moment ludique, pour tous les enfants qui ont mis en pratique ce qu'ils avaient appris.



Comme chaque année, le sapin de Noël va être décoré par les enfants. Eh oui Noël est bientôt là et la fête de la "Lumière et de l'espoir" se déroulera le Dimanche 19 décembre. Venez partager à 18 h. devant la Mairie un thé chaud avant de faire un petit cortège à travers le village. Le masque est obligatoire pour tous dès 11 ans.

Yves Arsac vous contera une jolie tradition en provençal. Le cacho fio !.Il s'agit de la cérémonie de l'allumage rituel de la bûche de Noël.

Toute l'équipe de Chansojeux vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et que la lumière rentre dans vos foyers. Prenez soin de vous.

#### L' APREPAC

Cette année a été une année blanche pour notre association.

Edwige et Maryse prépare la crèche de noël dans la Chapelle Notre Dame des Grâces. C'est un long travail d'imaginer et de créer cette si jolie crèche que beaucoup viennent visiter. Une jolie découverte en famille.

L'Association garde son projet de **réfection du lavoir** rue de la fontaine aux Merles qui avait été mis de côté suite à la COVID.

Nous vous souhaitons à tous de jolies fêtes de fin d'année et beaucoup d'amour dans vos foyers.



#### **CHANTEMERLE EN SES JARDINS**

Toute l'équipe de **CHANTEMERLE EN SES JARDINS** vous souhaite de joyeuses fêtes et d'ores et déjà une bonne année 2022.

Que 2022 puisse vous apporter santé et sérénité, mais qu'elle soit aussi festive! Nous aurons le plaisir de vous présenter la biennale de la céramique les 4, 5 et 6 juin.

Cordialement Sophie Massard







### LIBRE Propos

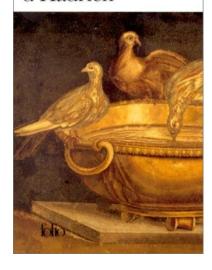
En ces temps de grande agitation, cette citation extraite du livre « Mémoires d'Hadrien » écrit par Marguerite Yourcenar :

"Quand on aura allégé le plus possible les servitudes inutiles, évité les malheurs non nécessaires, il restera toujours, pour tenir en haleine les vertus héroïques de l'homme, la longue série des maux véritables, la mort, la vieillesse, les maladies non guérissables, l'amour non partagé, l'amitié rejetée ou trahie, la médiocrité d'une vie moins vaste que nos projets et plus ternes que nos songes : tous les malheurs causés par la divine nature des choses".

À méditer.

JP MOLLARD







Si vous avez dans vos placards de la laine inutilisée, une habitante de Chantemerle récupère toutes sortes de laines pour faire des petites couvertures aux petits protégés de la SPA de Pierrelatte et autres associations de la région.

Merci de votre générosité.

Contactez: 04.69.26.18.00 ou 07.77.97.49.32

En cas d'absence, lui laisser un message et elle vous rappellera